

les arts du son.

La Révolution française (1792)

la chanson patriotique

## La Marseillaise

Elle fut écrite par Rouget de Lisle à Strasbourg dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 à la suite de la déclaration de guerre à l'Autriche. Elle portait le titre de *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*; mais les fédérés de Marseille l'ayant fait connaître les premiers à Paris, elle prit le nom de *Marseillaise*.

Al-lons en-fants de la Pa-tri-e, le jour de gloir' est ar-ri-  
4 vé Contre nous de la ty-ran-ni-e, L'é-ten-dard sanglant est le-  
8 vé. L'é-ten-dard san- glant est le- vé. En-ten-dez vous dans les cam-  
12 pa-gnes Mu- gir ces fé-roees sol- dats.— Ils viennent jusque dans nos  
16 bras, E-gor-ger nos fils,— nos com-pa-gnes. Aux ar- mes ci-to-  
20 yens,— For- mez— vos ba-tail- lons Mar- chons, mar- chons,  
25



Rouget de l'Isle chantant « La Marseillaise », 1849, Isidore Pils,



partition du XIX<sup>e</sup> siècle

Le maire de Strasbourg, le baron de Dietrich, avait demandé à Rouget de Lisle en garnison à Strasbourg d'écrire un chant de guerre. Rouget de Lisle retourna ensuite à son domicile en soirée.

Il composa ainsi un *Hymne de guerre dédié au maréchal de Luckner*. (le Bavaois Nicolas Luckner commandait alors l'armée du Rhin). Ironie du sort : le futur hymne national est ainsi dédié à un Bavaois qui sera guillotiné moins de 2 ans plus tard. C'est pourtant bien ce chant qu'il présenta le lendemain, à Dietrich, à son domicile. Cette scène a été immortalisée, notamment dans le tableau d'Isidore Pils, présenté au musée des Beaux-Arts de Strasbourg. Le chant retentit ensuite publiquement pour la première fois sur la place Broglie, devant l'hôtel de ville de Strasbourg.



Le texte est fortement inspiré d'une affiche de propagande diffusée à cette époque. L'origine de la musique est plus discutée, puisqu'elle n'est pas signée (contrairement aux autres compositions de Rouget de Lisle). Toutefois, la ressemblance avec la ligne mélodique de l'*allegro maestoso* du concerto pour piano n° 25 (datant de 1786) de Wolfgang Amadeus Mozart est à signaler. Le septième couplet, dit « couplet des enfants », date d'octobre 1792 ; il est attribué à Jean-Baptiste Dubois, Marie-Joseph Chénier et l'abbé Dubois.

Le 22 juin 1792, un délégué du Club des amis de la Constitution de Montpellier, le docteur François Mireur, venu coordonner les départs de volontaires du Midi vers le front, entonne pour la première fois à Marseille ce chant parvenu de Strasbourg à Montpellier par un moyen inconnu. Après un discours prononcé le 21 juin devant le Club des amis de la Constitution de Marseille, Mireur est l'invité d'honneur d'un banquet le lendemain et, prié de prononcer un nouveau discours, il entonne le chant entendu à Montpellier quelques jours ou semaines plus tôt. Dans l'ardente atmosphère patriotique de l'heure, il suscite l'enthousiasme et le chant, repris le lendemain par les journaux locaux, sera distribué aux volontaires marseillais qui l'entonneront tout au long de leur marche vers Paris en juillet 1792.

*La Marseillaise* est déclarée chant national le 14 juillet 1795.

Interdite sous l'Empire puis la Restauration, elle est remise à l'honneur après la révolution de 1830 et redevient hymne national sous la III<sup>e</sup> République, en 1879 - le Président de la République de l'époque était alors Jules Grévy. Le ministère de l'Éducation nationale conseille d'en pratiquer le chant dans les écoles à partir de 1944, pratique qui est dorénavant obligatoire à l'école primaire (loi du 23 avril 2005, modifiant l'article L321-3 du Code de l'éducation). Les Constitutions de 1946 (IV<sup>e</sup> République) et de 1958 (V<sup>e</sup> République) conservent *La Marseillaise* comme hymne national.

Considérée comme passéiste dans les années 1970, *La Marseillaise* fut un temps délaissée au profit des nationalistes dont le Front national. Depuis la fin des années 1990 pourtant, *La Marseillaise*, tout comme le drapeau national, semblent de retour comme symboles républicains forts.

Pierre Dupont, chef de la musique de la Garde républicaine (1927-1944) compose l'arrangement officiel de l'hymne national. C'est cette version qui est encore actuellement en usage.

Mais, *La Marseillaise* a eu de nombreux interprètes, dont : Serge Gainsbourg (1979) sous le titre de *Aux armes et cætera*, version reggae qui déclencha de nombreux émois. Au cours de l'une de ses représentations, des parachutistes le prirent à partie et distribuèrent des tracts auprès du public, mais lorsque Gainsbourg, sorti de la salle, alla à leur rencontre et entonna *La Marseillaise* dans sa version officielle, *a cappella*, ils se figèrent au garde à vous. En décembre 1981, Serge Gainsbourg acheta le manuscrit original du *Chant de guerre de l'armée du Rhin* lors d'une vente aux enchères : « J'étais prêt à me ruiner », déclara-t-il.

Big Red (1999) avec le titre *Aux armes etc...* tiré de l'album *Big Redemption*. C'est une version reggae-ragga en clin d'œil à celle de Gainsbourg.

On trouve l'ébauche de la mélodie de *La Marseillaise* dans le concerto pour piano et orchestre n° 25 (KV 503) de **Mozart** composé quelques années plus tôt : les douze premières notes de l'hymne sont jouées au piano par la main gauche à la fin du premier mouvement *allegro maestoso*.

Giuseppe **Cambini** a pris le thème pour sa pièce « *Airs patriotiques pour deux violons* » », dans lequel il est cité et repris avec variations, avec d'autres mélodies patriotiques.

Le thème de *La Marseillaise* a été repris par Piotr Ilitch **Tchaïkovski** dans sa grandiloquente « Ouverture 1812 » opus 49 célébrant la victoire russe de 1812 sur les armées napoléoniennes. On peut y entendre les premières notes de la mélodie utilisées comme motif mélodique récurrent, en opposition aux thèmes mélodiques de différents chants patriotiques russes.

De la même manière, le compositeur polonais Wojciech **Kilar** a repris des fragments du thème de la *Marseillaise* dans le film *Pan Tadeusz - Quand Napoléon traversait le Niémen*, également dans le passage intitulé "Rok 1812" (L'année 1812).

**Schumann** l'a inclus aussi dans le premier mouvement du *Carnaval de Vienne*, par défi envers Metternich, qui avait interdit *la Marseillaise* à Vienne.

L'air de l'hymne officieux du Royaume de Wurtemberg rappelle *La Marseillaise* mais les paroles dues à Justinus Kerner sont d'une toute autre inspiration. Cet hymne a pour titre *Preisend mit viel schönen Reden* ou *Der rechte Fürst*.

**Mel Brooks** en a aussi fait une reprise, en introduction, sur son morceau *It's Good To Be The King*.

**Type d'œuvre** : hymne militaire pour chœur et orchestre

### **1. Dispositifs pédagogiques et matériels pour faciliter la rencontre entre œuvre et les élèves**

L'écoute du concerto de Mozart ou de l'Ouverture de Tchaïkovski peuvent être l'occasion de faire reconnaître le thème de la pièce.

L'écoute de l'œuvre dans diverses interprétations (œuvre orchestrale / harmonie / garde républicaine)

### **2. Dispositifs pour situer l'œuvre dans son contexte historique, culturel, artistique**

L'étude des événements de la révolution française, la lecture de représentations picturales de l'époque dont le célèbre tableau de Pils,

La participation à une cérémonie patriotique,

L'évocation d'événements régionaux de cette époque (ex : la coiffe républicaine posée sur la flèche de la cathédrale de Strasbourg qui a permis de sauvegarder ce monument - ...)

Voir descriptif ci-dessus

### **3. Comment interroger l'œuvre sur différents plans (BO N°32 du 28/08/08)**

- Questions sur la forme

Chanson à couplets avec refrain (« aux armes citoyens, ... »)

- Questions sur le genre de cette œuvre

- Questions sur les techniques

- Questions sur le sens

Chanson vantant la fibre patriotique et mobilisant l'enthousiasme et le courage des hommes partant au combat, voire même poussant les hommes à se dépasser dans la hargne contre l'ennemi.

- Question sur les usages

Chanson interprétée lors des manifestations patriotiques, les manifestations officielles, certains événements politiques.

### **4. Quelques mots clés pour caractériser cette œuvre**

Hymne -

### **5. Critères de mise en réseau et exemples d'œuvres correspondant à ce critère.**

\* Ecoute des diverses versions existantes

\* Ecoute d'œuvres de la période révolutionnaires et recherche des caractères propres à cette musique. (Mehul - Cherubini - Berlioz - ...)

### **6. Eléments à mettre dans le « carnet culturel » de l'élève**

- Partition du chant avec texte original et traduction

- enregistrement réalisé par la classe

- reproduction du tableau de Pils